



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises par délégation confiée par le Conseil Municipal en date du 14 avril 2014.

Fi-2017-DM28	26/06/2017	Tarifs des garderies scolaires à compter du 1 ^{er} août 2017			
		N°de tranche	Tranches de quotients	TARIFS 2016/2017	TARIFS 2017/2018
		01 Ticket de couleur rouge	Inférieur à 400	0.37 €	0.38 €
		02 Ticket de couleur gris	De 401 à 600	0.62 €	0.63 €
		03 Ticket de couleur orange	De 601 à 900	0.94 €	0.95 €
04 Ticket de couleur verte	Supérieur à 900 ou usager sans justificatif de quotient ou autre organisme	1.14 €	1.15 €		
Fi-2017-DM29	26/06/2017	Tarifs de la cantine au 1 ^{er} août 2017			
		N°de tranche	Tranches de quotients	TARIFS 2016/2017	TARIFS 2017/2018
		01 Ticket de couleur rouge	Inférieur à 400 €	2.67 €	2.69 €
		02 Ticket de couleur gris	De 401 à 600 €	2.77 €	2.79 €
		03 Ticket de couleur orange	De 601 à 900 €	2.93 €	2.96 €
		04 Ticket de couleur verte	Supérieur à 900 € ou usager sans justificatif de quotient ou autre organisme	3.03 €	3.06 €
		05 Ticket rose	Enfants de communes extérieures	3.78 €	3.81 €
		06 Ticket enseignants blanc cassé	Enseignants	5.00 €	5.05 €
Malgré cette augmentation, les tarifs restent inférieurs au coût de reviens conformément au décret n°2006 – 753 du 29/06/2006					
MPPA-2017-DM22	30/06/2017	Rectification de la décision MPPA-2017-DM21 concernant les marchés de travaux pour la mise aux normes d'accessibilité du groupe scolaire Charles Perrault. Une erreur de copier/coller sur le lot 4 : Le lot 4 « menuiserie intérieure bois » est attribuée à la Menuiserie Chapuis pour un montant de 7 198 € HT			
MPPA-2017-DM23	03/07/2017	Marché de prestations relatif au contrat de maintenance de l'ascenseur de la Mairie est attribué à Loire Ascenseur pour une durée de 5 ans à compter du 01/02/2017 avec une date d'effet de facturation du 01/02/2018 pour un montant annuel de 900 € HT			

MPPA-2017-DM24	05/07/2017	Marché de prestations relatif au contrat de maintenance du nettoyage et de la désinfection de réservoirs d'eau potable attribué à la Sté 2PA pour une durée d'un an avec reconduction express sans excéder 2 ans à compter du 05/07/2017 pour un montant annuel de 1 800 € HT															
Fi-2017-DM30	10/07/2017	Renouvellement de l'adhésion à l'agence EPURES Urbanisme pour 2017 pour un montant de 80.00 € TTC															
Fi-2017-DM31	11/07/2017	Commande de fourniture de papier (200 ramettes de papier A4 et 25 ramettes de papier A3) à la société DEVELAY pour un montant de 552.50 € HT															
Fi-2017-DM32	11/07/2017	Tarifs pour la mise à disposition du car pour la communauté de communes de Forez-Est (navette école-piscine Forez Aquatic et crèche) à compter du 1 ^{er} août 2017 <table border="1" data-bbox="560 495 1461 656"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarifs 2016/2017</th> <th>Tarifs 2017/2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aller simple</td> <td>30.00 € TTC</td> <td>32.00 € TTC</td> </tr> <tr> <td>Aller – retour*</td> <td>46.00 € TTC</td> <td>57.00 € TTC</td> </tr> <tr> <td>2 Aller – retour*</td> <td>100.00 € TTC</td> <td>110.00 € TTC</td> </tr> <tr> <td>3 Aller – retour*</td> <td>140.00 € TTC</td> <td>150.00 € TTC</td> </tr> </tbody> </table> <p>*tarif valable par demi-journée</p>		Tarifs 2016/2017	Tarifs 2017/2018	Aller simple	30.00 € TTC	32.00 € TTC	Aller – retour*	46.00 € TTC	57.00 € TTC	2 Aller – retour*	100.00 € TTC	110.00 € TTC	3 Aller – retour*	140.00 € TTC	150.00 € TTC
	Tarifs 2016/2017	Tarifs 2017/2018															
Aller simple	30.00 € TTC	32.00 € TTC															
Aller – retour*	46.00 € TTC	57.00 € TTC															
2 Aller – retour*	100.00 € TTC	110.00 € TTC															
3 Aller – retour*	140.00 € TTC	150.00 € TTC															
MPPA-2017-DM25	17/07/2017	Signature d'un avenant de transfert d'un accord cadre de fourniture : l'avenant de transfert de l'accord-cadre n° 2015-12 du Groupe PAPYRUS à la SAS INAPA France est entériné sans modifier les clauses et conditions initiales du contrat. L'accord-cadre relatif à la fourniture de papier est transféré à la SAS INAPA FRANCE sise 11, rue de la Nacelle - Villabé – 91813 CORBEIL-ESSONNES Cedex.															
ASSU-2017-DM12	31/07/2017	Indemnités d'assurance de 1 982.40 € versée par SMACL Assurances au titre des dommages subis au FIAT FIORINO accidenté le 29/04/2016															
Fi-2017-DM33	02/08/2017	Le contrat de maintenance pour le logiciel de la bibliothèque est attribué à la société DECALOG à Guilherand Granges du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 et pour un montant annuel de : <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement de la plateforme : 400.00 € HT • Maintenance des logiciels décalog SIG et Portail E. : 1 000.00 € HT 															
ASSU-2017-DM13	04/08/2017	Indemnités d'assurance de 1 314,11 euros versée par GAN ASSURANCES au titre des dommages subis au pare-ballons du stade de football stabilisé, lors de la tempête Zeus le 06/03/2017 (sinistre 2017-14).															
ASSU-2017-DM14	08/08/2017	Indemnités d'assurance de 159,50 euros versée par la SARL BEAUSSIRE Christophe sise 50500 CATZ au titre de deux potelets accidentés rue de Verdun le 20/07/2017 (sinistre 2017-29).															
MPPA-2017-DM26	08/08/2017	Marché de prestations intellectuelles relatif à l'assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration avec les services du Département de la Loire est entériné, selon les dispositions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o durée : trois ans maximum prenant fin au 31/12/2019 o prestations forfaitaires au prix annuel de 1 035.71 € HT o prestations à bons de commande selon les prix des bordereaux des prix 															
Fi-2017-DM34	23/08/2017	Fournitures de papier A4 et A3 pour les écoles à la société DEVELAY pour un montant de 818.10 € HT															
ASSU-2017-DM15	05/09/2017	Indemnités d'assurance de 380 € par GAN ASSURANCES suite dommages subis au pare-ballons du stade de foot le 06/03/2017, De 3 656.30 € pour la borne électrique du marché accidentée place de la Boaterie le 27/06/2017, de 1 673.00 € pour le candélabre accidenté bd Pasteur le 26/06/2017															
MPPA-2017-DM27	11/09/2017	Avenant de prolongation de délai à la société MOURY CPS pour la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène jusqu'au 30/06/2018, sans modifier le montant maximal du marché (continuité du service dans l'attente de la désignation de la personne responsable des produits d'entretien)															
MPPA-2017-DM28	11/09/2017	Marché de prestations relatif au contrat de maintenance de l'ascenseur de l'école Charles Perrault attribué à la société Loire Ascenseurs pour une durée de 5 ans à compter du 01/09/2017, pour un montant annuel de 900 € dont gratuité de 12 mois															